



LIGUE PARIS ILE-DE-FRANCE DU SPORT UNIVERSITAIRE

1 avenue Marx Dormoy – 94110 Arcueil

Tél. : 01.43.13.13.60 - Courriel : creteil@sport-u.com

Site Internet : www.sport-u-iledefrance.com

Compte Rendu : Commission Mixte Régionale (CMR) – Tennis et Disciplines Associées

Date de la séance : Lundi 8 juin 2026

Membres présents :

- Gwladys Stanguennec
- Arnaud Boix
- Stéphane Boutillier (Université Paris Dauphine)
- Alain Kronenberger (Président du CAM, Vice-Président du Comité des Hauts-de-Seine)
- Cyrille Monnet (Université Paris Cité)
- David Nguyen (CentraleSupélec)
- Antoine Pierron (École Polytechnique)
- Céline Triolet (Université Paris-Saclay – Orsay)

1. Constats préliminaires et cadrage

Les délibérations s'appuient sur les résultats de la récente [consultation portant sur les dispositifs de Tennis et de Padel, lesquels sont d'ores et déjà accessibles en ligne](#). L'analyse de ces précieux retours d'expérience a constitué le fondement des discussions de cette séance de travail, l'objectif étant de structurer et d'optimiser l'offre sportive en vue de la saison universitaire 2026-2027.

2. Relevé des décisions opérationnelles

2.1. Infrastructures sportives (Terrains)

Il a été convenu de poursuivre activement la recherche de nouvelles infrastructures. Les nouvelles prospections se concentreront sur les secteurs suivants :

- Bagneux
- Chaville
- Colombes
- Le Mesnil
- Vélizy-Villacoublay
- Viroflay

Une coordination stratégique sera mise en œuvre avec Alain Kronenberger. Sa mission consistera à solliciter directement les directeurs sportifs des clubs ciblés, en s'appuyant sur le soutien institutionnel du Comité de Tennis des Hauts-de-Seine.

2.2. Championnats individuels

Afin d'optimiser l'encadrement des compétitions, la création formelle d'un « comité de tournoi » a été entérinée. Ses principes directeurs sont les suivants :

- Garantir des conditions d'exercice optimales et un environnement de confiance pour le Juge-Arbitre (JA).
- Instaurer une procédure formelle permettant aux étudiants-athlètes de soumettre leurs réclamations à une instance tierce indépendante.
- Ce comité sera composé de trois membres, incluant Arnaud Boix, dont la désignation officielle interviendra lors de la CMR de rentrée.

Concernant les modalités sportives, le cahier des charges évoluera selon les directives ci-après :

- Les rencontres se dérouleront exclusivement sur terre battue à compter du stade des demi-finales des tableaux Qualificatifs (Q).
- Les finales des tableaux Non-Qualificatifs (NQ) feront l'objet d'une organisation centralisée, prévoyant leur tenue sur un site unique et à une date commune.
- Les finales des tableaux Qualificatifs (Q) adopteront le « format de jeu 1 », sous réserve de la validation de sa faisabilité réglementaire par la Fédération Française de Tennis (FFT).

2.3. Championnats par équipes

Les rencontres de la division Pré-Nationale (PréNat) se disputeront au sein des infrastructures du Comité des Hauts-de-Seine (92), à l'exception des phases préliminaires impliquant les équipes d'Orsay.

Le championnat régional sera dorénavant structuré autour de deux formules temporelles distinctes :

- Un format compétitif court, s'étendant de novembre à février.
- Un format compétitif long, s'étendant de novembre à avril.

La constitution des poules du championnat régional obéira à de nouveaux principes d'organisation :

- Chaque poule pourra être composée de 8 à 10 équipes.
- Une rigueur particulière sera appliquée afin de garantir l'homogénéité du niveau sportif au sein de chaque groupe.
- La répartition intégrera dans la mesure du possible les contraintes géographiques pour rationaliser les déplacements des participants.

2.4. Développement du Padel

L'offre sportive de la saison intégrera deux événements majeurs dédiés au Padel :

1. **Un tournoi qualificatif** : Celui-ci est programmé le 26 novembre ou le 3 décembre (à valider). Cet événement proposera des épreuves de Double Dames (DD) et de Double Messieurs (DM). L'épreuve de Double Messieurs fera l'objet d'une homologation de catégorie P250. L'épreuve de Double Dames fera l'objet d'une étude de la FFT pour obtenir une homologation.
2. **Un tournoi régional** : Prévu un jeudi sur la période de mars à avril. Ce rassemblement inclura également des épreuves de Double Dames (DD) et de Double Messieurs (DM). Les démarches nécessaires seront entreprises afin d'obtenir une homologation de catégorie P50 pour cet événement.

Pour l'accueil de ces manifestations, les complexes 4Padel de Vélizy et d'Antony seront prioritairement démarchés.

2.5. Introduction et promotion du Pickleball

Dans une optique de diversification de l'offre, des phases d'animation et de découverte du Pickleball seront organisées :

- Une première session se tiendra sur le campus de HEC au cours de la période s'étalant de septembre à octobre.
- Une seconde session sera déployée au sein des installations du Club Athlétique de Montrouge (CAM) durant les mois de mars et d'avril.

Arnaud BOIX

Directeur Régional du Sport U